

PASSERELLE DE MÉMOIRE : LE SOUVENIR TRANSMIS AUX PLUS JEUNES

Le Cannet des Maures raconté par ses anciens dans un documentaire



CANNET PASSION

32

► MARS . MAI 2022
MAGAZINE MUNICIPAL

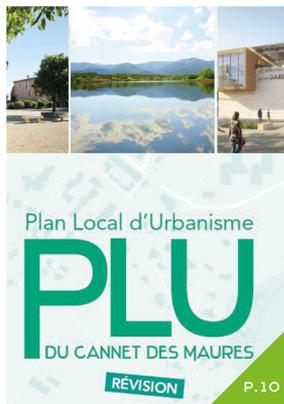
WWW.LECANNETDESMAURES.COM



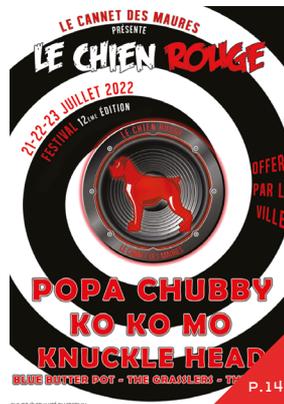
APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.4
ACTUALITÉS
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
MODE D'EMPLOI



P.10
DÉV. DURABLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
LA RÉVISION EST EN COURS



P.14
CULTURE
FESTIVAL LE CHIEN ROUGE
DÉCOUVREZ LE CRU 2022



P.16
JEUNESSE ET SPORT
LA CANNETOISE 2022
INSCRIPTIONS OUVERTES

► MARS À MAI 2022

SOMMAIRE



P. 5 P. 17



P. 19

MAGAZINE



32

ÉDITÉ PAR :
MAIRIE DU CANNET DES MAURES
83340 LE CANNET DES MAURES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Luc LONGOUR
Maire du Cannet des Maures
Vice-Président de la Communauté de
Communes Cœur du Var

COORDINATEURS :
Richard SPINOSA
et Miguel ARANCIBIA

CONCEPTION ET RÉALISATION :
Laura SPITERI
Pôle Communication et Numérique

PHOTOS : MAIRIE, I23RF, HD MEDIA PROD,
PHILIP DUCAP, KNUCKLE HEAD, ALICE
GREGOIRE, FRANCK ZUNINO, CHRISTINE
DIOT

IMPRESSION :
Riccobono 83490 Le Muy
Diffusion 3 000 exemplaires

Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes
aux lettres, contactez-nous :
direction.communication@
lecannetdesmaures.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

WWW.LECANNETDESMAURES.COM



APPLI VILLE, NEWSLETTER
ET ALERTE SMS



P.5 ACTUALITÉS

Boris Cyrulnik au Cannet des Maures : une vision de la crise COVID

P.6 ÉCONOMIE

Nouvelles entreprises cannetoises

P.8 TRAVAUX

Le chantier des Terrasses de la Gare progresse

P.17 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jacques a dit "Grand ménage de printemps"

P.14 CULTURE

Le programme des événements du printemps à la médiathèque

P.16 JEUNESSE ET SPORT

Retour sur les animations de Noël de la Maison des Jeunes

P.17 SOLIDARITÉ

NOUVEAUTÉ : Un club de Tai Chi Chuan ouvre ses portes et propose des séances à tous âges

P.18 ÉTAT CIVIL

Mariages, naissances et décès d'octobre 2021 à janvier 2022

P.19 LE COIN PROVENÇAL

L'éco pâturage au service de la commune

P.20 DERNIÈRE DE COUVERTURE

Ouverture des inscriptions au Concours Communal des Maisons et Établissements fleuris

L'Édito



Chères Cannetoises, chers Cannetois,

Il y a deux ans presque jour pour jour, nous vivons le premier confinement de l'histoire de notre pays. Deux ans après, la pandémie continue de rythmer notre quotidien. En tant que médecin, une fois de plus, je ne peux que **recommander très fortement la vaccination**. Il n'y a qu'à ce prix que nous pourrions entrevoir le **retour à une vie plus paisible**.

Afin de garder une trace historique de ces deux dernières années vécues au Cannet des Maures, **la commune publiait en janvier dernier un documentaire** qui se veut être un instantané de cette crise afin d'en conserver une trace historique au niveau local. Il était réalisé avec **l'aimable participation de M. Boris Cyrulnik**, neuropsychiatre, psychanalyste et auteur français, dont le propos permet de prendre de la hauteur par rapport aux différents témoignages de terrain recueillis. Un film qui s'inscrit déjà dans la mémoire. Pour les personnes qui souhaiteraient le visionner, ce documentaire est accessible par le biais du site internet (www.lecannetdesmaures.com), des réseaux sociaux officiels de notre ville (facebook, twitter, linkedin et youtube) ou en scannant le QR code ci-dessous.

Parallèlement, nous continuons d'**avancer et d'investir pour l'avenir**. Nous maintenons le cap vers les grands projets initiés depuis quelques années. Le **complexe médical Cannet Santé** est ouvert. Les praticiens vous accueillent sur rendez-vous *via* la plateforme internet doctolib.fr. L'essentiel des informations concernant le pôle santé sont à retrouver sur le **site internet dédié www.cannetsante.com**.

Les travaux des **Terrasses de la Gare** prennent également de l'ampleur. Ils devraient être achevés pour la fin de cette année. Y seront hébergés des **locaux commerciaux, des bureaux et un restaurant** avec vue sur le centre-ville et le Vieux-Cannet.

L'opération "Ville Verte" continue d'être déployée sur notre territoire à travers des actions phares parmi lesquelles **l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** dont la ville est lauréate depuis 2021 ou encore la **plantation des forêts urbaines dites "Miyawaki"** sur tout le territoire.

La Culture n'est pas en reste. L'an dernier, trois nouvelles oeuvres sont venues compléter notre **parcours d'art du Chien Rouge**. Il compte à ce jour vingt-quatre oeuvres. Et le **Festival Le Chien Rouge** devrait cette année encore faire vibrer les rues cannetoises et les festivaliers à la mi-juillet. Les têtes d'affiche vous sont présentées dans ce numéro.

Autres rendez-vous incontournables à noter, ceux des **élections présidentielles qui se tiendront les 10 et 24 avril et des élections législatives les 12 et 19 juin**. Plus que jamais, le droit de vote doit être perçu comme un devoir citoyen. Nous espérons que la mobilisation des Cannetois sera à la hauteur des enjeux de notre société actuelle.

Chères Cannetoises, chers Cannetois, mon équipe et moi-même vous souhaitons d'heureux jours printaniers, santé, joie et partage pour les mois à venir. Nous nous tiendrons à vos côtés.



POUR VISIONNER LE DOCUMENTAIRE
"L'ART-RÉSILIENCE, CONSTRUIRE
ENSEMBLE LE MONDE D'APRÈS", SCANNEZ
CE QR CODE

Votre Député,
Jean-Luc Conger
Maire du Cannet des Maures

Vice-président de la Communauté
de Communes Coeur du Var

ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER

RETOUR EN *Images*



1 et 2. Documentaire annuel : août 2021, interview de Boris Cyrulnik à l'occasion du film annuel réalisé par la ville "L'Art Résilience, construire ensemble le monde d'après".

3. Voeux à la population : allocution de M. le Maire mise en ligne sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville fin janvier.

➔ Ces deux vidéos sont disponibles sur les pages facebook et youtube officielles de la ville en libre visionnage.

4 et 5. Festivités de l'Ours : elles se sont tenues du 17 au 24 décembre 2021 en centre-ville. Des animations, manèges et ateliers étaient offerts par la ville et organisés par les services municipaux avec la participation de la Maison des Jeunes. Environ 600 enfants par jour ont profité de ce rendez-vous annuel.

6. Remise des paniers de Noël : 247 paniers ont été distribués aux Cannetois de plus de 80 ans par la Maison de la Fraternité. Ils étaient garnis de produits issus des commerces locaux - Château Reillanne, Pâtisserie Chocolaterie Pothonnier, Pâtisserie La Chocolatine, le Fournil Cannetois, la Maison des bons fromages, M. Galesio, apiculteur indépendant et la Boucherie Sauton -.

7. Marché de Noël : il avait lieu les 04 et 05 décembre 2021 réunissant une trentaine d'exposants avec près de mille visiteurs.





ÉLECTIONS 2022. MODE D'EMPLOI

DEUX RENDEZ-VOUS ÉLECTORAUX ATTENDENT LES FRANÇAIS

Les citoyens seront appelés à se rendre aux urnes les 10 et 24 avril pour les élections présidentielles, les 12 et 19 juin pour les élections législatives.

En 2022, à la suite d'une refonte électorale, tous les électeurs recevront une nouvelle carte. Pour rappel, celle-ci n'est pas obligatoire pour se rendre au bureau de vote. Il suffit d'être inscrit sur les listes de sa commune et de se présenter avec une carte d'identité **pour être admis à voter**. *Toutes vos démarches administratives citoyenneté et élections à portée de clic : www.demarches.interieur.gouv.fr.*

PROCURATIONS : LES NOUVEAUTÉS

Un électeur peut **donner procuration à un électeur** inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. La procédure dérogatoire augmentant à deux procurations pour les élections régionales et départementales est caduque.

Les fonctionnalités de la **téléprocédure "Maprocuration"** sont enrichies mais pour faire valider comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable. *Toutes vos démarches à portée de clic : demarches.interieur.gouv.fr.*

CIMETIÈRE ET CONCESSIONS



PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS PERPÉTUELLES ET EN ÉTAT D'ABANDON

Une procédure de reprise des concessions perpétuelles et en état d'abandon est en cours depuis 2019. Un affichage spécial est consultable sur le panneau d'information au cimetière ainsi qu'en mairie.

Les concessions temporaires accordées doivent être régulièrement entretenues et les titulaires ou les ayants droit ont l'obligation de procéder au renouvellement ou à l'abandon dès l'échéance.

Dès lors, **les titulaires ou les ayants droit de concessions qui expireront sous peu sont invités à se rendre en mairie** dans les plus brefs délais afin de vérifier si leur concession est bien à jour et indiquer tout changement d'adresse ou autre afin de faciliter le suivi des droits.

Selon la réglementation funéraire, à l'issue du délai de deux ans à compter de l'expiration et sous réserve du respect du formalisme *ad hoc*, la commune est en droit de récupérer **et de réattribuer** ladite concession non renouvelée.

Pour rappel, pour toute intervention dans l'enceinte du cimetière, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la mairie.

Pour plus d'informations, le service **Accueil, état civil, cimetière, élections** est à votre écoute au 04 94 50 06 00 ou par courriel à l'adresse accueil.mairie@lecannetdesmaures.com.

SCHMIDT

CUISINES, BAINS, RANGEMENTS SUR MESURE

Entreprise spécialisée dans l'**agencement sur mesure de mobilier** pour toutes les pièces de la maison. Schmidt accompagne les évolutions de l'habitat et conçoit l'agencement des espaces en s'appuyant à la fois sur son savoir-faire industriel, son expérience et son expertise.

Gérante : **Milène ROMAND**

Adresse : 2075 RN7 / CAP7 - Quartier Taurelle

04 28 38 33 83 / contact@schmidt-cdm.fr

Site internet : www.homedesign.schmidt

Réseaux sociaux : facebook, pinterest, instagram, youtube



CRÉACHRISS

CRÉATION D'OBJETS ARTISANAUX

Création d'objets faits main et personnalisables, pour toute occasion (naissances, mariages, décorations d'intérieur...). Travaux de couture et composition sur bois flotté sont également des prestations proposées par Créachriss.

Adresse : 951 voie Aurélienne
07 80 35 27 38

Réseaux sociaux : facebook



SONIC AUTO

TRAVAUX AUTOMOBILES

Carrosserie automobile. Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. En cas de sinistre, prise en charge et prêt de véhicule.

Gérant : **Jérémy FOURNIER**

Adresse : ZA du Théron

04 98 17 40 54 / 06 60 47 12 77

KANTYSBIO

LABORATOIRE D'ANALYSES

Kantysbio propose dans ses locaux des **analyses et examens médicaux** :

- bactériologique
- biochimique
- hématologique
- immunologique
- microbiologique

Prélèvements et tests PCR sans rendez-vous.

Adresse : 1827 RN7 / CAP7 - Quartier Taurelle

04 23 36 01 55

contact.cannet@kantysbio.fr

Site internet :

www.kantysbio.fr/laboratoire/kantysbio-le-cannet-des-maures/

Réseaux sociaux : linkedin



CANNET SANTÉ

OUVERTURE PROGRESSIVE DES LOCAUX



Selon les informations autorisées par les professionnels s'installant progressivement au pôle médical :

MÉDECINS GÉNÉRALISTES			
	D ^R DUPONT	Anthony	04 89 84 89 29
	D ^R LONGOUR	Apolline	
SPÉCIALISTES			
OPHTALMOLOGISTE	D ^R TELANDRO	Alain	04 83 11 00 30
OTORHINO LARYNGOLOGUE (ORL)	D ^R CHARTIER	Ludovic	04 94 47 52 55
DENTISTES	D ^R ARTZ	Matthieu	04 12 04 28 10
	D ^R MACCOTTA	Renaud	
PÉDODENTISTE	D ^R BERTIN	Armance	04 83 73 93 25
ORTHODONTISTES	D ^R SEMAHA	Fanny	
	D ^R HAMEURY	Erwan	
SAGE-FEMME	CHASSÉ	Anais	06 17 34 67 00
PARAMÉDICAUX			
INFIRMIÈRES	AUDIBERT	Sonia	04 94 47 95 99
	RECOULES	Corinne	
	VILLARD	Sandrine	
	MARGERIT	Séverine	
KINÉSITHÉRAPEUTE	TETAZ	Virginie	04 83 11 56 70
PSYCHOLOGUE PSYCHOTHÉRAPEUTE	LOPEZ	Élodie	07 77 33 48 24
PSYCHOLOGUE DU DÉVELOPPEMENT	MAZZUCCO	Kristel	06 98 17 87 59
PODOLOGUE	LAURENT	Alice	06 31 98 87 29
OSTÉOPATHES	MONFORT	Gary	06 50 72 00 87
	LLORENS	Thomas	07 83 07 39 47
	DRÉAN	Clémence	06 45 47 80 29
	CROMBEZ	Aline	06 66 63 79 21
	RENAUDY	Steffie	06 86 38 01 35
	PEBAY	Marc	06 09 87 89 32
	PERSONNAZ	Tiffany	06 19 64 96 65
ORTHOPTISTE	VALENZA	Coline	06 15 02 84 11
PSYCHOMOTRICIENNE	JUVÉNAL	Ophélie	07 76 05 91 18
AUDIOPROTHÉSISTE	GALLAND	Charlène	04 94 99 40 84
OPTICIEN	METZINGER	Romain	
DIÉTÉTIENS	PELLETIER	Sylvie	06 78 88 33 28
	THOULOUBE	Jérémy	06 35 51 51 93
VÉTÉRIINAIRE			
	CLINIQUE LE CHIEN BLEU		04 94 73 46 76
AUTRES PROFESSIONS			
SOPHROLOGUE	MAESTRATI	Safia	07 50 20 40 79
	BAILLY	Audrey	07 88 40 48 26
PRATICIENNE EN PSYCHOTHÉRAPIE	BULGA	Magali	07 88 54 79 83
PSYCHO-SOMATO THÉRAPEUTE	BRUN	Martine	06 74 51 03 83
SEXOTHÉRAPEUTE	LEGRAND	Catherine	06 87 06 69 21
PRATICIENNE ÉNERGÉTIQUE CHINOISE	MONTALESCOT	Alexandra	06 87 51 39 22
RÉFLEXOLOGUE	BEQUET	Elisabeth	06 66 06 69 81
MICRO CRÈCHE			
	LES PETITES ROUSSETTES		04 98 17 00 67 06 75 94 26 24



LES TERRASSES DE LA GARE

Les travaux de construction ont débuté en septembre 2021 et se poursuivront tout au long de l'année 2022. **La réception est programmée pour le premier trimestre 2023.**

DÉPLACEMENT DE LA BROCANTE

En attendant la fin des travaux, nous vous rappelons que la brocante et le vide-grenier hebdomadaires sont déplacés sur l'aire du Recoux. Le marché quant à lui est maintenu aux abords de la gare SNCF. Le lien entre les deux sites se fait par la passerelle de l'Avenir.



ÉCOLE MATERNELLE LEÏ PICHOUN

La conception et les **travaux de finition de l'entrée du bâtiment** ont été totalement réalisés par les agents municipaux du pôle Technique de Rénovation Urbaine. L'entrée principale a été embellie par l'installation de jardinières, de grilles de clôture et la réfection de l'escalier attenant.

Ces aménagements viennent compléter les travaux d'agrandissement de l'école entrepris courant d'année 2021.

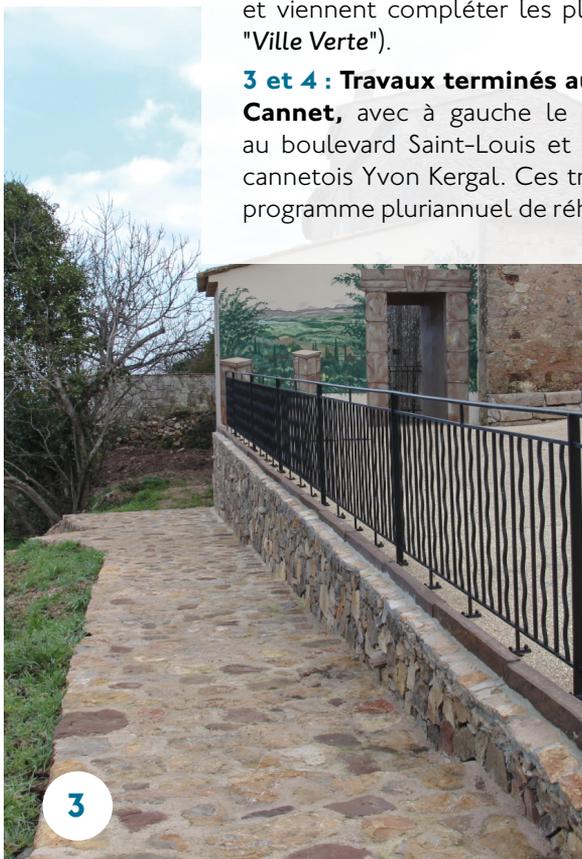




1 : Curage et nettoyage des fossés et cours d'eau du quartier de la Pardiguière. **Programme d'entretien annuel de voirie.** Les propriétaires dont les terrains sont bordés ou traversés par des ruisseaux ou des fossés sont invités à en réaliser un entretien régulier afin d'éviter tout débordement en période de fortes pluies.

2 : **Nouvelle voie de raccordement des Arnavès** qui permet, outre la desserte d'un nouveau lotissement, une connexion avec l'impasse des Roubines via un passage piétonnier ombragé. De nouveaux arbres ont été plantés et viennent compléter les plantations existantes (opération "Ville Verte").

3 et 4 : **Travaux terminés au parking d'entrée du Vieux-Cannet**, avec à gauche le passage de la calade menant au boulevard Saint-Louis et la fresque achevée de l'artiste cannetois Yvon Kergal. Ces travaux entrent dans le cadre du programme pluriannuel de réhabilitation du Vieux-Cannet.



PLAN LOCAL D'URBANISME

PHASE DE CONSULTATION DE LA RÉVISION EN COURS

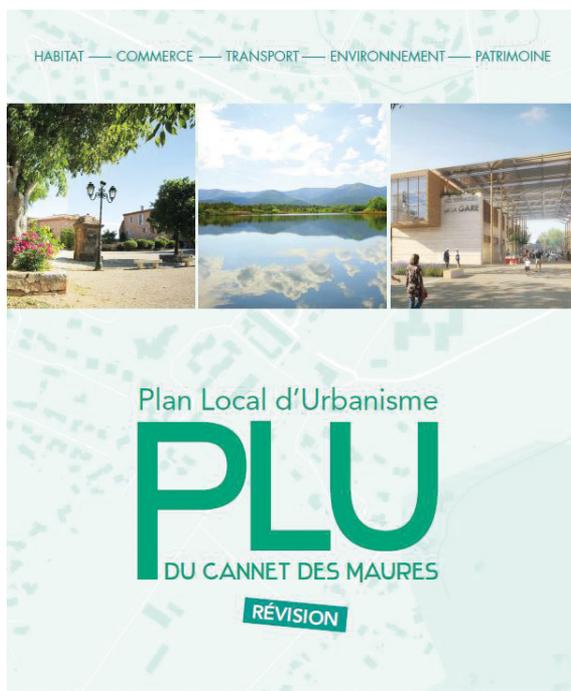
Une enquête publique sert à informer la population tout en permettant le recueil de son opinion et ses suggestions sur le projet de PLU avant son adoption définitive.

La procédure de révision n°1 du PLU de la commune du Cagnet des Maures suit son avancée. Celle-ci est **actuellement en phase de consultation**, d'une part par les Personnes Publiques Associées, et d'autre part, par la tenue d'une enquête publique **qui se tiendra du 28 mars au 29 avril 2022 inclus**.

Cette enquête publique est animée par une commissaire enquêteur nommée par le président du Tribunal administratif qui est indépendante et impartiale. **Toute la population est invitée à venir rencontrer la commissaire enquêteur** nommée en salle du conseil municipal et sans rendez-vous **aux dates suivantes :**

- Lundi 28/03 de 9h à 13h
- Samedi 02/04 de 9h à 13h
- Mercredi 06/04 de 10h à 13h et de 14h à 17h
- Mardi 12/04 de 10h à 13h et de 14h à 17h
- Jeudi 21/04 de 10h à 13h et de 14h à 17h
- Lundi 25/04 de 10h à 13h et de 14h à 17h
- Vendredi 29/04 de 10h à 13h et de 14h à 17h

En dehors des dates de présence, les documents de la révision du PLU sont consultables au sein du Pôle Urbanisme et Développement Durable aux horaires d'ouverture de la mairie. À la suite de cette phase de consultation et après la transmission du rapport par la commissaire enquêteur comprenant son avis et ses conclusions, **une délibération du conseil municipal approuvera la révision du PLU** qui deviendra le document d'urbanisme en vigueur sur tout le territoire de la commune.



AUTORISATIONS D'URBANISME

Des démarches simplifiées en ligne

Dans le cadre de la modernisation des services publics, depuis le 1^{er} janvier 2022, **il est possible de déposer en ligne toute demande de permis de construire dans une démarche simplifiée** et sans frais. À ce titre, la commune du Cagnet des Maures, en partenariat avec l'État et dans le cadre du Plan de Relance National, s'est dotée d'une suite logicielle permettant de réaliser l'instruction complète, accélérant les délais tout en optimisant la consultation des services concernés. Le dépôt peut se faire dès maintenant à l'adresse suivante : demat.ads@lecagnetdesmaures.com.

D'ici la fin du premier semestre 2022, un portail dédié sera accessible en ligne sur le site de la mairie www.lecagnetdesmaures.com. À noter que tout dépôt en version papier reste possible aux conditions habituelles et dans les horaires d'ouverture de la mairie.

Pour toutes questions complémentaires, le pôle Urbanisme et Développement Durable est à votre écoute au 04 94 50 06 04 aux horaires d'ouverture du service.



JACQUES A DIT

PASSION NATURE AU CANNET DES MAURES



GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS

L'hiver touche à sa fin et c'est le moment de réveiller le jardin qui dort depuis trop longtemps. Si vous avez de la pelouse, **un petit regarnissage après un bon coup de râteau est possible**. Les graines vont germer surtout s'il y a un peu de terreau dessus avec un apport d'engrais organique.

Pour ceux qui sont **en possession de niochirs**, il faut penser à bien les nettoyer

pour éviter les maladies (les oiseaux n'aiment pas faire le ménage) et surtout **sans Javel**.

On peut planter les bulbes d'été ainsi que les vivaces mais il faudra bien les suivre cet été car le meilleur moment pour les planter est l'automne.

Vous pouvez tailler les arbustes fleurissant l'été (style buddleia), même sort pour les oliviers ainsi que

pour les rosiers qui méritent une taille courte pour mieux fleurir.

TAILLE tôt, TAILLE tard, MAIS TAILLE EN MARS.

Beau printemps à toutes et tous !

Vous avez une question à poser à notre jardinier expert ? Un commentaire ? Contactez-le à l'adresse suivante :

direction.communication@lecannetdesmaures.com.



Atlas de la Biodiversité Communale, les niochirs sont en place

Dans le cadre de la **convention signée avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**, une vingtaine de niochirs ont été posés dans les espaces identifiés de la commune (parc pellegrin, boulo-drome, écoles, parc du Recoux...). Ces niochirs sont spécifiques à certaines espèces (passereaux, hirondelles, grimperaux...).

Un niochir avec caméra sera installé prochainement et permettra aux scolaires de voir en direct l'évolution de la construction d'un nid et de la vie qui y est menée.

À la découverte des papillons



Le 03 avril prochain est prévue une **Journée à la recherche du faux-cuivré smaragdin**. Une journée de **sensibilisation à l'environnement** organisée en collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Venez participer à une sortie naturaliste à la recherche de ce magnifique papillon inscrit dans la liste rouge des papillons de jour.

Inscriptions à l'adresse marion.fouchard@lpo.fr. Renseignements complémentaires auprès du pôle Urbanisme et Développement Durable au 04 94 50 06 04.

Forêts Miyawaki, les plantations continuent

La ville du Cannel des Maures, dans le cadre de son **Opération "Ville verte"** a mis en place la plantation de micro forêts urbaines (Miyawaki) en centre-ville. Il s'agit de **ramener la nature en ville** à travers des plantations denses d'arbres à des points stratégiques. **À ce jour, plus de six cents plants** ont été installés sur une surface de 200m² aux abords du Clos d'Azur. L'opération de plantation a été réalisée **avec la participation des enfants de l'école maternelle Leï Pichoun**. Une deuxième est déjà prévue cette année.



ESPACE DÉDIÉ À LA PLANTATION D'UNE MINI-FORÊT MIYAWAKI DERRIÈRE L'ÉCOLE MATERNELLE LEÏ PICHOUN.

FEUX DE FORÊT ET DÉBROUSSAILLEMENT

CE QU'IL FAUT SAVOIR

MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION MISES EN OEUVRE

Une surveillance des massifs forestiers est réalisée par le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF) ainsi que par le Conseil Départemental, la RNPLM, l'ONF... qui ont également pour mission de sensibiliser et d'informer le public.

Un arrêté préfectoral réglemente en période estivale la pénétration dans les massifs forestiers y compris pour les piétons selon les niveaux de risque. Du 21 juin au 30 septembre, une mise à jour quotidienne de la carte est réalisée sur www.var.gouv.fr ainsi que sur le site internet de la commune et un affichage extérieur est fait en mairie.

Des aménagements de terrain sont organisés en matière de défense contre l'incendie et entretenus par la Communauté de Communes Coeur du Var ainsi que par le Conseil Départemental : pistes coupe-feu et citernes d'eau.

La commune quant à elle gère le réseau des poteaux incendie, veille au débroussaillage obligatoire et soutient l'action du CCFF.

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU	RÉGLEMENTATION À L'INTÉRIEUR DES BOIS, FORÊTS, LANDES					
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Porter ou allumer un feu						
Fumer *	TOLÉRÉ					
Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : <ul style="list-style-type: none"> • Obligation Légale de Débroussaillage • Végétaux infestés par des organismes nuisibles • Travaux agricoles/forestiers 		POSSIBLE si absence de vent sauf si épisode de pollution d'air ** Sur déclaration en mairie				
Ecobuer (horticulteurs)	POSSIBLE					
Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **					

Tableau réalisé par l'association des Communes Forestières du Var / DDTM / ONF

Légende tableau :

* Uniquement en forêt (aucune restriction dans la zone des 200m).

** Pour connaître les données de pollution de l'air sur votre commune : www.airpaca.org.

Il est interdit en tout lieu (autre que dans la zone des 200m réglementés) et en tout temps de brûler les déchets y compris les déchets verts (déchets de jardin, taille...) selon l'arrêté préfectoral en vigueur.

Il est interdit dans les bois, forêts, landes, maquis et garrigues, de jeter des objets en ignition (ex : mégots de cigarette).

CONTRÔLES FRÉQUENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

Dans le courant du mois de février, une campagne d'information a été lancée par courrier auprès des administrés concernés par l'obligation légale de débroussaillage. **Dès le mois de mars, la police municipale effectuera des contrôles** réguliers pour vérifier la bonne application de la réglementation en vigueur.



LE DÉBROUSSAILLEMENT : LA MEILLEURE DES PROTECTIONS

Selon l'article L 134-6 du Code forestier, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les terrains et les chemins d'accès à moins de 200m des bois, forêts, landes, maquis ou garrigues. Pour savoir si vous êtes situé à moins de 200m d'une zone à risque, vous pouvez consulter le site internet de la commune ou le site sigvar.org (zone d'exclusion).

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) ainsi que sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Bon à savoir : débroussailler, c'est assurer une rupture suffisante de la masse végétale dans le but de diminuer l'intensité et la proportion des incendies. Débroussailler ne consiste pas en l'éradication définitive de la végétation.

S, MAQUIS, GUARRIGUES ET À MOINS DE 200M DE CES ESPACES

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général			TOLÉRÉ		
			POSSIBLE si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **		

1. Entre 8h et 16h30 par vent faible, éloigné des arbres.



2. Surveillance permanente avec moyen d'extinction.



3. En fin d'opération : extinction totale du foyer par « noyage ».

À certaines périodes de l'année, il est interdit de faire du feu, d'utiliser du matériel provoquant des étincelles et de fumer dans des espaces sensibles, selon le tableau ci-dessus.

NB : Du 1^{er} juin au 30 septembre, il est interdit d'utiliser un barbecue (allumer un feu de cuisson) dans une zone à moins de 200m des bois, forêts, landes, maquis ou garrigues si ce dernier n'est pas fixe, attenant à un bâtiment et équipé d'un dispositif pare-étincelles.

Pour tout complément, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est téléchargeable sur le site internet de la ville www.lecannetdesmaures.com, rubrique "Cadre de vie/Prévention des risques" et disponible en libre accès au format papier au pôle Urbanisme et Développement Durable (Hôtel de Ville).



FESTIVAL LE CHIEN ROUGE

LES TÊTES D'AFFICHE

2022

Pour cette nouvelle édition,
le festival sera principalement

ROCK !

➔ **D**eux ans après la sortie de son premier album *Technicolor Life*, KO KO MO présente son second opus. À l'image du premier, *Lemon Twins* est puissant, déborde d'énergie et nous entraîne dès les premières notes dans l'univers très rythmé de ce **duo rock explosif**.

La complicité et la générosité de Warren (voix, guitares) et K20 (machines et batterie) sont bel et bien toujours là, voire plus palpables encore, rodées par **plus de 250 concerts donnés à travers le monde**.



21 juillet

➔ **U**ne alchimie explosive de blues graisseux et de heavy rock, de slides et de riffs rugueux. À la fois **rock, blues et country**, le duo **Knuckle Head** porté par Jack et Jock assume et revendique haut et fort ses influences «*made in USA*». Tantôt **stoner**, parfois psychédélique, les sonorités graves et massives nous font faire un voyage extatique vers l'Amérique, le western sale qui sent l'essence. Leur jeu de scène est à l'image de leur musique, d'une énergie inépuisable qu'ils offrent avec passion à leur public. À découvrir de toute urgence !



22 juillet

➔ **D**epuis 30 ans, **Popa Chubby teinte son blues d'un hard rock agressif et expressif**. C'est sur les scènes punk de New York City qu'il débute sa carrière au début des années 90. Aujourd'hui, il présente son nouvel album *It's a mighty hard road*, paru en 2020, pur produit du confinement. Et s'il reste fidèle à ses premières amours, il se permet quelques nuances empreintes de douceur et d'émotion. **Il se produisait en octobre dernier à l'Olympia à Paris**.

Popa Chubby a 30 ans et à l'occasion de cet anniversaire, il vous invite à partager avec lui son jeu électrique, éclectique, énergique, agité et généreux.

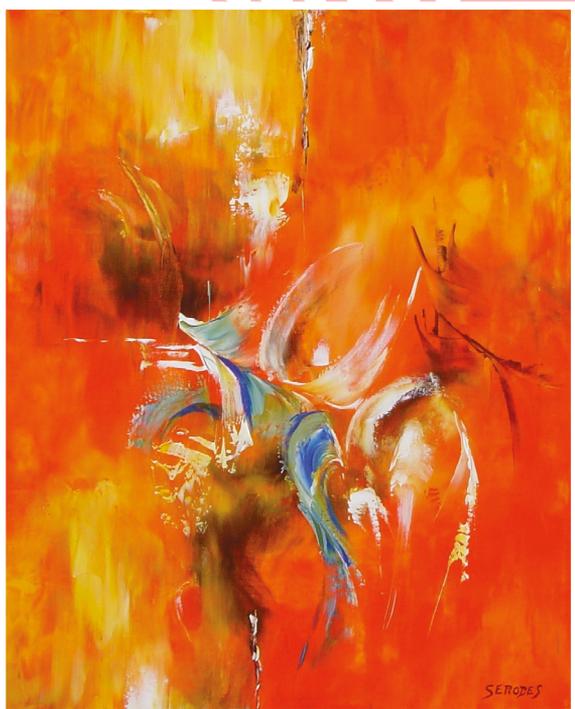


23 juillet

Informations complémentaires à retrouver sur le site internet du festival www.lechienrouge.fr.

LES ACTUS Printemps

DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



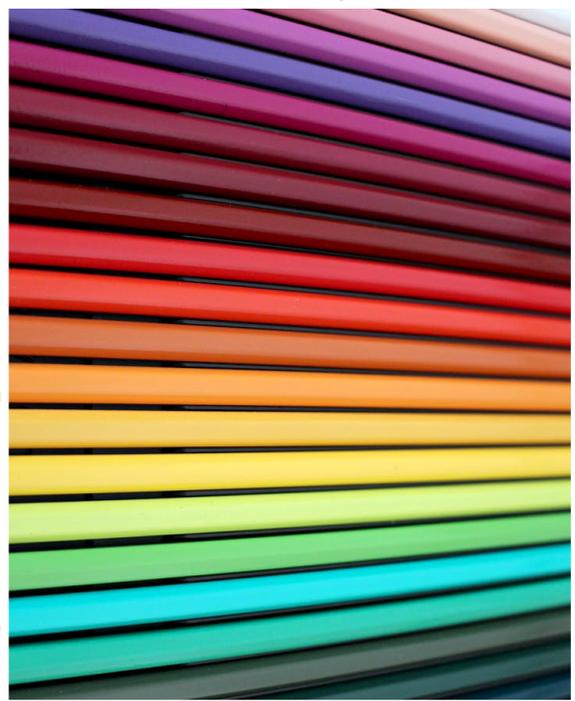
JEAN-LOUIS SERODES

"Le Festival des Couleurs"

Jean-Louis Serodes travaille ses peintures au couteau. Les reliefs nerveux qui naissent de sa technique amènent à un voyage intérieur, entre rêve et imaginaire. **La richesse chromatique de ses toiles est "sa" signature.** Jean-Louis Serodes propose aussi des cours et des stages toute l'année au sein de son atelier situé au Thoronet.

Vernissage prévu le 20 mai à 18h30.

PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES. L'exposition se tiendra du 20 mai au 29 juin à la médiathèque.



CYCLE DE CONFÉRENCES

" 1 heure, 1 couleur "

« 1 heure, 1 couleur » réunit un cycle de conférences où **Christine Chardon, historienne de l'Art,** explique l'**origine matérielle, sociale et culturelle des couleurs.** À l'appui d'un propos largement illustré, elle propose d'étudier chaque couleur à travers les époques et les civilisations, pour comprendre leurs significations, leurs résurgences dans notre imaginaire collectif et leurs utilisations dans notre monde contemporain.

Prochain rendez-vous le 29 avril à 18h30 à la médiathèque pour la deuxième conférence du cycle "Le blanc est-il une couleur ?"

Pour toutes questions complémentaires concernant la programmation culturelle de la médiathèque municipale, le pôle Culture, Connaissances et Découvertes est à votre écoute au 04 94 50 35 20 ou par courriel à l'adresse mediatheque@lecannetdesmaures.com.



JEUNESSE

LA MAISON DES JEUNES, À PIED D'OEUVRE POUR LES VACANCES DE NOËL

Retour en images sur les **ateliers proposés par l'équipe aux familles à l'occasion des Festivités de l'Ours**. Environ deux cents enfants ont été accueillis avec leurs familles autour d'activités manuelles telles qu'origamis, photophores, centres de tables et marque-pages.



SPORT



LA CANNETOISE, COUP D'ENVOI 2022

La 9^{ème} édition de la Cannetoise est prévue **jeudi 26 mai 2022**. Pour la première fois, les départs seront pris le matin avec un premier coup d'envoi à 8h30. De nombreuses animations seront de nouveau proposées aux inscrits et à leurs accompagnateurs tout au long de la matinée.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes prochainement, le lien d'inscription sera communiqué sur le site internet www.lacannetoise.com.

Pour tout complément d'informations, le pôle Sports et Associations est à votre écoute au 06 11 98 66 79.

PASSERELLE DE MÉMOIRE

UN DOCUMENTAIRE DÉDIÉ AU SOUVENIR, PAR LES CANNETOIS, POUR LES CANNETOIS

La Maison de la Fraternité, en collaboration avec l'association Passerelle de Mémoire et la Maison des Jeunes, réalise actuellement un documentaire permettant de transmettre le souvenir des Seniors cannetois. L'occasion de revenir sur l'image de la ville il y a plusieurs décennies. Le tout à travers des interviews menées par les Jeunes cannetois eux-mêmes.



AU TOTAL, UNE QUINZAINE DE JEUNES RÉALISATEURS CANNETOIS ÉTAIENT PRÉSENTS POUR MENER LES INTERVIEWS, ET AUTANT DE SENIORS ONT TÉMOIGNÉ FACE CAMÉRA.

Passerelle de mémoire est un **dispositif de collecte de récits de vie filmés** qui vise à préserver la mémoire orale des seniors. Témoins d'une époque révolue, leurs souvenirs apportent un **éclairage particulier à l'histoire de leur territoire**.

C'est dans ce contexte que les jeunes cannetois sont partis à leur rencontre mi-février, caméra en main, afin de capturer leurs témoignages. **Ce dispositif de rencontres et de transmission** de savoir auprès des jeunes aboutira en avril prochain à une diffusion publique du reportage à la médiathèque municipale. L'occasion d'échanger, de débattre et surtout de favoriser encore le lien intergénérationnel entre les Cannetois.

Informations complémentaires auprès de la Maison de la Fraternité au 04 94 50 08 21 / 04 94 50 10 09.

DES SÉANCES DE TAÏ CHI CHUAN TOUT ÂGE AU CANNET

René Mazzucco, **diplômé du Brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré** et moniteur fédéral de Wushu, arts énergétiques et arts martiaux chinois, vous accueille pour des séances de Taï Chi Chuan tous les mardis matins de 8h45 à 10h15 à la salle de danse et tous les samedis matins de 9h à 10h30 au n°513 chemin de Chante Coucou au Cannet des Maures.

Quel que soit votre âge et votre état de santé, les séances sont adaptées. La pratique du Taï Chi Chuan passe par la relaxation et la respiration. Elle favorise l'équilibre, l'orientation et aide à la gestion du stress.

06 20 89 68 07 / tcc-intercommunal@orange.fr
www.tcc-intercommunal.com

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE, UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Les bénévoles de l'association Les **Télédéclarants Cannetois** vous accompagnent dans vos **démarches de déclaration de revenus en ligne**.

Dès début avril, il vous est possible

de prendre rendez-vous auprès de la Maison de la Fraternité.

Pour tout renseignement complémentaire, nos agents vous répondent au 04 94 50 08 21 ou par courriel à l'adresse ccas@lecannetdesmaures.com.



État Civil

OCTOBRE 2021 À JANVIER 2022

Naissances :

PLÉ Jade, Lidia, Catherine à DRAGUIGNAN (83) le 10/10/2021
DERE Zela à FRÉJUS (83) le 31/10/2021
HADROUGA Imrân, Islem, Eden à NICE (06) le 04/11/2021
ROUMAGNE LE PIEZ Hayden à TOULON (83) le 19/11/2021
BURRUS Alessio, Alexandre, Gilles à DRAGUIGNAN (83) le 25/11/2021
MUNOZ Luna à FRÉJUS (83) le 10/12/2021
ROMEO Toni, Jocelyn, Joseph à FRÉJUS (83) le 18/12/2021
RUSPIL Loris à TOULON (83) le 22/12/2021
VINCENT Aliyah à DRAGUIGNAN (83) le 07/01/2022
ROLLAND Julia à DRAGUIGNAN (83) le 20/01/2022
GOMEZ Sélena à DRAGUIGNAN (83) le 30/01/2022
SCIORTINO Timéo, Eric, Michel à FRÉJUS (83) le 31/01/2022

Décès :

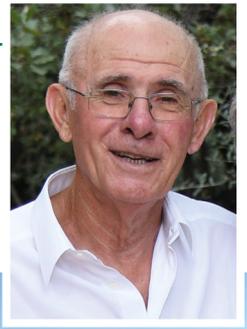
ROGIER Rolande, veuve HERVÉ à BRIGNOLES (83), le 01/10/2021
SAVEL Joseph, Georges, Maurice à BRIGNOLES (83), le 06/10/2021
VAUDO Salvina, veuve COSTA au CANNET DES MAURES, le 06/10/2021
BIGEON Françoise, Colette, Marie, Gabrielle, Henriette, veuve LEROY, au CANNET DES MAURES, le 17/10/2021
SCAVARDO Philippe, Alain, Gabriel au CANNET DES MAURES, le 15/11/2021
GARREAU Williams, Robert au CANNET DES MAURES, le 18/11/2021
DOUKHI Abdallah au CANNET DES MAURES, le 20/11/2021
RERAT Vincent, Marcel à DRAGUIGNAN (83), le 22/11/2021
CANOBAS Georgette, Marcelle, épouse NIORT au LUC (83), le 27/11/2021
VINCENT Micheline, Armande, divorcée LAUGIER à LA GARDE (83), le 29/11/2021
LECLERC Claude, Prosper, Alfred, Alexandre, Marie à BRIGNOLES (83), le 01/12/2021
FERRAND Robert, Charles, Marcel à DRAGUIGNAN (83), le 04/12/2021
RATTI Françoise, Renée, Andrée, épouse VILLELONGE /à OLLIOULES (83), le 16/12/2021
TROUILLET Nicole, Denise, veuve PÉTERLÉ au CANNET DES MAURES, le 25/12/2021
KINANE-DAOUADJI Djillali à DRAGUIGNAN (83), le 06/01/2022
CHAILLEUX Georgette, Suzanne, veuve BISSON au LUC (83), le 07/01/2022
THIERY veuve JANTEL Huguette à LAMARCHE (88), le 14/01/2022
SAULNIER Jean-Michel, René, Georges à DRAGUIGNAN (83), le 17/01/2022

Mariages :

ONTENIENTE Serge, Michel et DESTEFFANI Pauline, Géraldine, Monique le 30/10/2021
CARTON Anthony, José et BELET Sandra, Anne-Sophie, Nathalie le 13/11/2021
BOUTAHAR Hicham et SABER Mina le 04/12/2021
TANTINI David, Alexis et TOLLARD Emilie, Paule, Pierre le 11/12/2021
NOËL Pierre, Ernest et PAIGIA Nicole le 11/12/2021
JOULIA Jean-Philippe, René et DABERT Soizic, Christelle, Jeannine le 15/01/2022

LOU CANTOUN PROVENÇAU

Par Claude Iroir



ÉCO PÂTURAGE À LA PARDIGUIÈRE COURANT JANVIER.



L'éco pâturage au service de la commune

L'éco pâturage est une méthode alternative et complémentaire à l'entretien mécanique des espaces paysagers. Sa fonction écologique qui contribue à la biodiversité urbaine et lutte contre les pollutions n'est plus à démontrer. Il s'agit ici d'une rationalisation de l'entretien des lieux publics identifiés comme « espaces naturels » dans le **plan de gestion différenciée**.

La famille FEMENIA, bergers de père en fille, collabore avec la ville pour la mise en place de ces éco pâturages. Il s'agit d'un troupeau de plusieurs centaines de têtes qui ne transhume pas. Ainsi, il est possible d'envisager des passages réguliers tout au long de l'année en fonction de la pousse des végétaux, notamment sur l'aire du Recoux, les quartiers de Causseraine et de la Pardiguière, et sur la pente du Vieux-Cannet et ses abords immédiats. **Une action qui entre pleinement dans le contexte de l'opération "Ville Verte"** initiée par la ville depuis plusieurs années.

Traduction : Lou pasturgage ecolougi au servici de la coumuno

Lou pasturgage ecolougi es un biais alternatiéu e couplementari à l'entre-tenenço mecanico deis espaci paisagié. Sa founçion ecolougico que countribuii à la mescladuro urbano e luto countro lei pouisoun es plus à demoustra. Sian aqui en presènci d'uno ratiounalisacien de l'entre-tenenço dei lio publi identifica coume de « relarg naturau » dins lou **plan de biais de faire diferèncià**.

La famiho FEMENIA, pastre de paire en fiho, coulabouro 'mé la vilo pèr la messo en plaço d'aquélei pasturgage ecolougico. Avèn, aqui, un avé de mai d'un centenau de tèsto que amountagnon pas. Em'acò, es poussible de sounja à de passièro régulié tout-dou-long de l'an en founçien de la poussiduro dei vegetau, noutamen sus l'iero dóu Recoux, lei quartié de Causseraine e de la Pardiguière, e sus lou pendis dóu Canet-viè e seis endré proche. **Un biais de faire que s'entrauco en plen dins lou counteste de l'òuperacien « vilo verdo »** entrepresso pèr la Coumuno despiei forç'annado.

Pour en savoir plus sur la gestion différenciée des espaces verts de la ville, un document "Carnet de voyage : petit voyage au coeur du Cannet des Maures" est disponible en lecture interactive sur le site internet de la ville, rubrique "Cadre de vie / Le Cannet des Maures, ville fleurie".

DÉPARTS LE MATIN !



26

MAI 2022

9ÈME ÉDITION

LA CANNETOISE
LE CANNET DES MAURES

Le Cannet
des Maures

Concours Communal
des Maisons Fleuries

INSCRIPTIONS
AVANT LE 27 MAI

2022

Participez au retour
de la Nature en ville